



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1831 MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2013

68^e assemblée générale de l'ONU

L'application de l'Accord-cadre au centre du débat

C'est ce mercredi que le président de la République, Joseph Kabila Kabange, va intervenir du haut de la tribune de la 68^e session de l'assemblée générale des Nations unies qui s'est ouverte depuis hier à New-York. Outre cette communication, le programme du chef de l'État congolais prévoit notamment des entretiens avec Ban Ki-moon, Herman Van Rompuy et José Manuel Barroso respectivement secrétaire général de l'ONU, président du Conseil européen et président de la Commission européenne. L'on croit savoir que les conclusions ayant sanctionné lundi la deuxième réunion de haut niveau du mécanisme de suivi régional de l'Accord-cadre sur la paix en RDC pourront inspirer le discours de Joseph Kabila avec, en toile de fond, la nécessité pour les États de la région de concrétiser les engagements auxquels ils ont librement souscrits à Addis-Abeba en février dernier.

Page 12



Le siège de l'Onu à New York

MUSIQUE

Ferré Gola invité dans l'album « Black Bazar-Round 2 »

Le nouvel album « Round 2 », révèle le site Internet du collectif, repose sur les compositions du guitariste légendaire Popolipo Beniko, du bassiste Michel Lumana et garde ainsi la ligne d'une musique enracinée et ambiante. La sortie du single est prévue pour le 4 novembre. Le clip sera en ligne le 7 octobre prochain sur la plateforme Vevo. Il ouvre cependant une nouvelle piste qualifiée par la presse allemande de « rumba dancehall ». Le concept musical « Black Bazar » est initié et produit par l'écrivain Alain Mabanckou, auteur d'un roman du même titre paru en 2009. Dans cet opus, indique la source, « les sonorités de Kinshasa, Brazzaville, Praia ou Lagos se mêlent au flot des rythmes traditionnels et des résonances qui embrasent les discothèques de la diaspora africaine ».

Page 14

CAF

La CAN U23 2015 confiée à la RDC

La RDC organisera la phase finale de la deuxième édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football masculin de moins de vingt-trois ans en 2015. La Confédération africaine de football (CAF) l'a confirmé le 22 septembre à son siège au Caire (Égypte) au cours d'une réunion présidée par le président de l'instance continentale du ballon rond Issa Hayatou. Vainqueur de la CAN seniors en 1968 en Éthiopie et en 1974 en Égypte, et du premier Chan en 2009 en Côte d'Ivoire, la RDC n'a jamais abrité une compétition internationale de football pour diverses raisons, entre autres, la cruciale problématique des infrastructures sportives.

Page 14

Gouvernement de large union nationale

Le non persiste !

Le taux de personnes désintéressées par les travaux des concertations nationales atteint 78% alors que le scepticisme à l'idée d'un gouvernement de large union nationale dépasse le cap de 80%. Le taux de ceux qui restent néanmoins accrochés à ces assises a périclité de 9% à 7%. La troisième vague du baromètre « Les points » consacré aux concertations nationales indique que plus de 80% de la population kinoise n'approuve pas l'idée d'un forum orienté vers le partage du pouvoir en lieu et place de la cohésion nationale. Nombreux parmi les Kinois, note cet Institut de sondage, retiennent l'image des participants démotivés par la réduction de la prime journalière qui est passée de 400 dollars initialement prévus à 50 dollars. Faute de canaux d'informations permanents sur les travaux des groupes thématiques, les sondés s'en remettent à la « radio trottoir » et expriment leur déception.

Page 12

MÉDIAS

Le traitement des informations liées aux violences sexuelles à l'ordre du jour

Le projet Communication pour le changement de comportement (CChange/FHI360) vient de se doter d'un réseau de journalistes suffisamment outillés pour traiter des informations liées aux violences sexuelles et celles associées au VIH-sida. Au terme de la formation qu'ils ont reçue, les journalistes ont été invités à améliorer la qualité de leur production et à augmenter la quantité de la production journalistique sur cette thématique. Il s'est agi notamment de combler le déficit d'informations liées aux violences sexuelles.

ÉDITORIAL

Guerre

Le comportement des islamistes radicaux dans le Sahel, de la secte Boko-Ahram au Nigéria, des milices qui s'en prennent aux églises chrétiennes en Centrafrique et, pour couronner le tout, des djihadistes qui viennent de semer le chaos dans un quartier de la capitale kenyane Nairobi ne laisse plus aucun doute sur le fait que l'extrémisme religieux devient l'un des problèmes majeurs de notre temps. Certes, il s'était manifesté de façon aussi spectaculaire que meurtrière lors de l'attaque menée le 11 septembre 2001 contre les tours du World Trade Center à New-York, mais il semblait alors centré sur des cibles occidentales par le groupe Al Quaida.

Or voici qu'il menace maintenant la totalité du Proche et du Moyen-Orient, mais également une bonne moitié de l'Afrique en commençant par la zone Sahara-Sahel dont la décomposition de la Libye, il y a deux ans, a fait la plus vaste zone de non-droit de la planète. Si bien que les régions comme la nôtre, dont on pensait qu'elles ne seraient pas concernées par la nouvelle guerre des religions, doivent maintenant inscrire ce problème en bonne place dans leurs préoccupations stratégiques.

Entendons-nous bien cependant: ce qui précède ne signifie pas que le Bassin du Congo va sombrer à son tour dans la violence aveugle, mais seulement que les pays le composant doivent se préoccuper activement d'en prévenir par avance les effets. En commençant, bien sûr, par aider la République centrafricaine à neutraliser les milices qui mettent sa stabilité en danger et créent un environnement favorable aux conflits religieux. En accélérant aussi le processus qui permettra aux pays de la région de coordonner leurs actions face aux extrémismes et de mettre leurs forces en commun afin de prévenir les dérapages qui menacent la paix.

Le Congo, notre pays, a fait de cette coordination l'un des axes principaux de sa diplomatie en intervenant discrètement et au plus haut niveau pour faciliter le dialogue en Centrafrique comme en République Démocratique du Congo. Il peut aujourd'hui – et il doit selon nous – mettre tout en œuvre pour convaincre ses voisins et ses partenaires que la coopération régionale est la seule réponse crédible aux dangers qui nous guettent.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La majorité présidentielle condamne l'acharnement médiatique contre le Congo

Un meeting organisé sur le thème « Touche pas à mon président » a réuni le 21 septembre sur la place de la République de la ville océane, une foule immense autour de la majorité présidentielle venue affirmer son attachement à Denis Sassou N'Guesso, président de la République et dire non à l'acharnement médiatique de certains détracteurs du Congo qui prennent pour prétexte l'affaire dite des Disparus du Beach.

En présence de Pierre Ngolo, président par intérim de la majorité présidentielle, ainsi que des membres des partis de la majorité présidentielle, les jeunes, les femmes et les partis de la majorité présidentielle ont dit « non à toute forme de manipulation et d'ingérence dans les affaires propres du Congo, pays souverain qui a acquis son indépendance le 15 août 1960, après proclamation de la République du Congo le 28 novembre 1958 ».

« Les Congolais fiers de leur président »

Junior Pabou Mbaky, intervenant au nom des jeunes de la majorité présidentielle a clamé : « En disant non à la manipulation de l'opinion internationale, non à l'esprit de suffisance de certains donneurs de leçons et non aux tentatives de déstabilisation de nos institutions, nous disons que le Congo est pays souverain et que notre justice est bel et bien compétente pour juger nos af-

« Il ne fait aucun doute que l'intérêt de la justice française dans nos affaires, l'acharnement médiatique de certaines ONG aux buts obscurs contre notre pays et notre président, cachent mal la volonté de certains milieux mal intentionnés de vouloir nous materner et nous maintenir dans un pré carré auquel ils ont du mal à renoncer. »

fairez propres. »

Par la voix d'Angélique Ignanga, les femmes de la majorité présidentielle ont également dit « Touche pas à mon président ». Le chef de l'État s'évertue de jour en jour à



Pierre Ngolo s'exprime Place de la République

consolider le dialogue permanent entre Congolais et par ses nombreux efforts consentis dans le domaine de la santé, du social et de l'économie. « Des avancées qui rendent les Congolais fiers de leur président », a-t-elle renchéri.

Au nom des partis de la majorité présidentielle, Joseph Mana Foufoua a déclaré que le procès des disparus du Beach avait non seulement permis d'établir les responsabilités et l'indemnisation des victimes, mais aussi de purger les frustrations et les douleurs du peuple congolais. « Il ne fait aucun doute que l'intérêt de la justice française dans nos affaires, l'acharnement médiatique de certaines ONG aux buts obscurs contre notre pays et notre président, cachent mal la volonté de certains milieux mal in-

confiance au président de la République. Nous sommes fiers de l'avoir comme chef, en tant que grand homme d'État aux qualités exceptionnelles et dont l'action est toujours intervenue à des moments critiques de notre histoire, pour apporter paix, construction, reconstruction et assurance. »

Trop c'est trop !

Afin de mieux faire passer son message, Pierre Ngolo a fait son adresse à l'auditoire en trois langues : le lingala, le kituba et le français. « Nos adversaires jaloux commencent à s'agiter et à s'ingérer dans nos affaires. Hier, c'était les biens mal acquis, aujourd'hui c'est l'affaire des disparus du Beach, demain ça sera peut-être autre chose. Tout ceci, pour semer la division, la discorde, pour que nous ne construisions plus notre pays. Vous l'avez tous dit « Trop c'est trop », on ne peut plus l'accepter. »

En remerciant l'assistance pour la mobilisation réussie, Pierre Ngolo a ajouté : « Le Congo est une République. Il est un État souverain. Aucune puissance ne peut se donner le loisir de remettre en cause sa souveraineté. Ni aucun citoyen de quelque État que ce soit n'a le droit de remettre en cause l'autorité du Congo et les décisions de sa justice. » Le président par intérim de la majorité présidentielle a terminé son adresse en exhortant le peuple congolais, toutes obédiences confondues, à participer aux opérations relatives au recensement administratif spécial, qui vont donner au Congo un fichier électoral sûr et crédible. « Nous sommes en train d'œuvrer pour que le recensement administratif spécial se déroule sans problème, sans contestation. Nous demandons à tout citoyen congolais de se faire recenser pour que demain, lors du vote, il n'y ait aucune contestation. Accueillez à bras ouverts les agents recenseurs », a conclu Pierre Ngolo.

Hervé Brice Mampouya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso
Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FILIÈRE BOIS

L'avenir du secteur sera débattu à Brazzaville

Le forum que s'apprête à accueillir la capitale congolaise, du 21 au 22 octobre prochain, permettra de « renforcer le dialogue entre les parties prenantes de la filière bois du bassin du Congo afin de poursuivre les efforts de développement de cette filière ». Il s'agit, de l'avis des experts, d'arriver à « une transformation plus poussée du bois au niveau local. »

L'organisation de ce forum est assurée par le ministère congolais de l'Économie forestière et du développement durable. Ceci, en partenariat avec plusieurs institutions régionales et sous-régionales ainsi que les agences spécialisées des Nations unies notamment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao); l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT); l'association technique des bois tropicaux (ATIBT); le programme Fao Flegt de l'Union européenne et la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac).

Sont aussi attendus, les représentants des sociétés forestières dont le rôle est déterminant pour l'avenir de la filière bois.

C'est depuis 2010, en effet, que des échanges sont développés entre



Un parc à grumes au nord du Congo, crédit photo CIB

les différents acteurs impliqués dans la filière bois. Ces discussions ont abouti à un livre blanc intitulé « Vers une stratégie pour développer

l'industrie de la transformation du bois dans les pays du Bassin du Congo ». C'est justement ce livre qui va servir d'outil de référence

lors du forum de Brazzaville. Entre autres thèmes annoncés : la transformation plus poussée du bois ; les perspectives du marché ; les plan-

tations forestières et le plan d'action Flegt, de même que les systèmes de certification forestière. Conscient des enjeux du développement durable, le Congo avait déjà pris des dispositions pour que 85 % des grumes soit transformés localement. C'est dans ce même cadre que des discussions avaient été entamées avec certains exploitants pour les amener à une transformation plus poussée du bois. Les initiatives des « maisons en bois », ou « maisons écologiques » participent de cette politique.

À ce sujet, la République du Congo dispose aujourd'hui de 2,5 millions d'hectares de forêts certifiées (CIB et Ifo). C'est la plus grande superficie contiguë des forêts tropicales certifiées au monde. Le forum que Brazzaville s'apprête à accueillir peut être vu comme un signe de reconnaissance et d'encouragement aux efforts que le Congo ne cesse de fournir dans ce secteur.

Le bassin du Congo quant à lui est constitué de dix pays que sont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la Rd Congo, la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Rwanda ainsi que Sao Tomé et Príncipe.

Les Dépêches de Brazzaville .

Eva Mueller : « Une forêt bien aménagée devient une importante source d'emplois. »

Prélude au forum de Brazzaville, Eva Mueller, directrice dans la Division de l'économie, des politiques et des produits forestiers au siège de la FAO à Rome, a donné son avis sur certaines questions.

Comment la filière bois peut favoriser le développement durable dans les pays du bassin du Congo ?

Eva Mueller : La communauté internationale reconnaît l'immense valeur des ressources forestières tropicales du bassin du Congo. Au cours de ces dernières années, un grand nombre d'instruments ont été mis en place afin de catalyser l'adoption de pratiques plus durables par les industries forestières dans leur gestion des forêts. Il est essentiel que la filière bois continue à améliorer son modus operandi en faveur du développement durable. De cette façon, les populations riveraines des massifs forestiers verront leurs conditions de vie améliorées. Une forêt bien aménagée devient une importante source d'emplois. En effet, le secteur forestier représente le deuxième pourvoyeur d'emplois au Gabon et en République centrafricaine après l'administration. Une forêt bien gérée contribue également au développement social, en donnant aux populations locales les moyens

d'assurer éducation, alimentation et santé.

Qu'est-ce que ce Forum a de différent ?

Eva Mueller : Entre 2010 et 2011, la FAO, l'OIBT et l'ATIBT ont organisé

des systèmes de certification. Les recommandations issues de ces ateliers ont été résumées dans un Livre blanc que le forum de Brazzaville va présenter. On peut considérer ce Livre blanc comme la première tentative d'évaluation sur

gagements pris précédemment, notamment ceux du Plan de Convergence. Par ailleurs, le Forum se caractérise par l'ample espace donné au dialogue entre les parties prenantes soit les représentants de l'industrie forestière (grandes entreprises et PME), des institutions gouvernementales, des organisations de la société civile, des agences de développement et des organisations internationales. Ensemble, ils vont identifier des actions concrètes visant à attirer de plus en plus d'investissements dans

nécessaires à la sécurité alimentaire. La FAO ne peut qu'encourager des actions durables dans le bassin du Congo, tout en facilitant la coopération entre les différentes institutions et les principales parties prenantes. Par exemple, les nombreuses activités menées dans le cadre du programme UE/FAO/FLEGT appuyant les pays du bassin du Congo dans la mise en œuvre d'efforts de gouvernance peuvent être renforcées par une confirmation de la volonté politique suite aux discussions et conclusions du présent Forum. Une meilleur



Eva Mueller

une série d'ateliers dans quatre pays du bassin du Congo. Mises en œuvre en collaboration avec les gouvernements locaux, ces réunions ont abordé les moyens nécessaires pour assurer la pérennité d'une filière bois durable : une forte volonté politique, une bonne gouvernance, une gestion responsable des forêts et des implications dans

« l'état de la filière bois ». Bien qu'il présente encore peu de données concrètes, ce Livre fournit, en quelque sorte, un base de référence pour l'évaluation des progrès à réaliser face aux défis auxquels le secteur est confronté. Pour des institutions régionales telles que la COMIFAC, ce Livre blanc pourrait catalyser la mise en œuvre des en-

le secteur forestier, ainsi qu'à accroître la valeur du matériau « bois » au niveau national.

Quelle peut être la contribution de la FAO au Forum de Brazzaville ?

Eva Mueller: Comme agence spécialisée des Nations unies pour l'alimentation, la FAO lutte contre la faim dans le monde et s'engage à préserver les ressources naturelles

leur gouvernance attire les investissements ; davantage d'investissements accroissent la valeur économique du secteur bois ; l'augmentation de la valeur ajoutée augmente les besoins en main d'œuvre et donc les possibilités d'emploi, ce qui permettra aux populations locales d'avoir accès à un avenir plus vert et plus lumineux.

L.D.B.

« Une forêt bien gérée contribue également au développement social, en donnant aux populations locales les moyens d'assurer éducation, alimentation et santé »

PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI,

Il sera procédé, le Samedi 28 septembre 2013 à 10heures précises en l'Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office sis 03 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex ANTONETTI Marché Plateau centre-ville Brazzaville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble R+7 de la Société Congolaise Immobilière YOKA Bernard (SCIYB) SA communément appelé «Immeuble YOKA BERNARD» sis au Rond-Point de la Coupole centre-ville Brazzaville, cadastré Section Q, formant la parcelle numéro 49, d'une superficie de 1994m², objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville, Préfecture du Pool. Ledit immeuble est limité ainsi qu'il suit:

- Au Nord-Est par le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Ex Avenue Paul DOUMER,
- Au Sud par la rivière Mfoa,
- A l'Est par la rue A. FONDERE,
- A l'Ouest par la rivière Mfoa,

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur le 11 juillet 2013 par le Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9.500.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère est fixé à la somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) Francs CFA. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation de Cinquante Millions (50.000.000) Francs CFA;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher, du lundi au vendredi de:

1°)- Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO, domicilié 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville B.P. 2041, Tél/fax : (242) 22 281 34 42 –Brazzaville République du Congo

2°)- Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville, Office sis 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex-Avenue ANTONETTI, Marché du Plateau, Centre-Ville Brazzaville, Tél.05.556.49.38 ;

3°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un Office sis 29, rue Bomitabas (Immeuble Ex Cinéma Vox-Marché Mougali) Poto-Poto II, BP.14642, Tél. (242) 06.68.70.49 / 06.68.70.28 / 05.529.47.82/05.529.47.83.



MINES SOLIDES

Une rencontre internationale sur les potentialités du Congo

Le ministère des Mines et de la géologie organisera du 3 au 4 octobre, en partenariat avec la société Ame Trade, une conférence internationale couplée à une exposition sur les mines solides au Congo. À ce jour, les préparatifs vont bon train.

Selon des sources proches du ministère concerné, la logistique est mise en place pour accueillir les différentes délégations attendues à cette rencontre qui est une occasion propice pour le Congo de faire découvrir ses potentialités minières. La promotion des mines solides congolaises sera l'objet de cette conférence internationale qui regroupera plusieurs sociétés minières, exerçant dans le pays. Une opportunité pour le Congo d'emmener le monde à connaître les mines existantes ; Parallèlement à expliquer à tous que ces différentes ressources que regorge

le pays sont peu exploitées. Le ministère des Mines et de la géologie compte sur les différentes sociétés qui ont signé des conventions de recherche. Leur enregistrement ne saurait tarder. S'agissant d'elles, déjà, 102 titres miniers octroyés à 53 sociétés, parmi lesquels neuf permis d'exploitation pour sept entreprises. Outre l'exposition, la conférence s'accrochera autour de différents thèmes : cadre institutionnel et juridique du secteur minier congolais ; la recherche géologique et minière ; zoom sur les projets miniers ; focus sur le minerai de fer ; les infrastructures d'exportation du minerai ; le financement des activités minières et les impacts socio-économiques du secteur minier. Notons par ailleurs que le département des mines a en chantier une cartographie minière dont des crédits de 100 milliards de Fcfa ont été affectés pour son élaboration.

Celle-ci devrait permettre une parfaite connaissance et maîtrise du sous-sol congolais entraînant une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Selon les prévisions actuelles, la potasse et le fer procureront à l'orée 2014-2015 des perspectives heureuses pour le Congo. Trois sociétés sont en phase d'exploitation. On peut citer 1.200.000 tonnes de potasse par an pour MPC/Evergreen. Cette production contribuera à l'amélioration de l'agriculture au niveau mondial et à l'éradication de la faim. Les deux autres se retrouvent dans le fer et estiment à 300 000 puis 2.000.000 pour l'une et de 500.000 à 2.000.000 pour l'autre. D'autres projets existent aussi, mais qui tardent à entrer en production en raison du retard des programmes d'infrastructures lourdes.

Nancy France Loutoumba
et Thierry Nougou

MASSIF FORESTIER D'EFC

Le préfet de Pointe-Noire visite les sites dévastés

Le président de la coordination de la commission de déguerpissement, Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, s'est rendu le lundi 23 septembre en compagnie d'une délégation, sur les différents sites pour à la fois, visiter la force publique qui s'était déployée sur les lieux depuis le 16 septembre et se rendre compte de l'ampleur des dévastations de ces sites.

Cette visite guidée qui a duré près de 7 heures, effectuée par le préfet et sa suite au niveau des sites de Nanga-Patra-Louessi, Nguambouchi-Mongo Mpoukou et du Plateau de Hinda, s'est déroulée en présence du général de brigade, Jean Olessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense N°1. Elle leur a per-

mis de se rendre compte de l'immensité de la dévastation que subit cette forêt du domaine de l'État avec des lotissements tous azimuts, pratiquée par une certaine catégorie mal-intentionnée de géomètres et topographes qui foulent au pied les lois et règlements de la République.

Les différents postes de contrôle de la force publique installés sur les sites du massif forestier d'Eucalyptus Fibre du Congo (EFC), ont déjà commencé à enregistrer toutes les doléances des populations visiblement désabusées par certains propriétaires terriens de mauvaise foi. Ces doléances vont être analysées par la sous-commission administrative et juridique, a-t-on appris. De même, la sous-commission Cartographie procède déjà à l'implantation des

panneaux de délimitation de la zone.

« Ces agissements démontrent à juste titre que ces derniers temps, certains citoyens semblent développer la curieuse mentalité d'occuper n'importe où ou d'acheter quoi que ce soit auprès de n'importe qui ou de s'installer n'importe où et n'importe comment, quand ils le veulent, sans se renseigner au préalable si l'on ne serait pas dans le faux ou l'illégalité. Et continuer d'agir de cette façon serait suicidaire pour le pays ». Après analyse des différents cas de figures, il va certainement être question de procéder à certaines mesures à la fois consensuelles et républicaines pour mettre fin à cet état des choses.

Faustin Akono

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'Unicef préoccupée par la scolarisation des couches défavorisées au Congo

Arrivé à Brazzaville le 23 septembre, le nouveau directeur régional du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Manuel Fontaine, s'est entretenu hier avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya et le ministre délégué au Plan et à l'intégration, Léon Raphaël Mokoko.



Manuel Fontaine

« Nous avons félicité le Congo pour les grands progrès qui ont été faits en matière d'accès à l'éducation primaire. Nous avons également parlé de ce qui reste à faire, ce que nous trouvons plus important, notamment l'éducation préscolaire, s'assurer que les populations autochtones qui ne sont pas encore scolarisées puissent l'être. Nous avons aussi évoqué la question de la déperdition des jeunes filles afin qu'elles puissent continuer l'école jusqu'à la fin du secondaire. L'Unicef veut accompagner le Congo dans cette tâche », a expliqué le Français à sa sortie d'audience.

Dans le cadre de cette coopération, le Congo et l'Unicef ont mis en place un programme (2009-2013) qui est arrivé à son terme. Selon le directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, l'exécution de ce programme se lit à travers les chiffres. « Nous constatons que la scolarisation a beaucoup augmenté chez les enfants congolais. Il reste maintenant à travailler plus sur la qualité de l'enseignement et pour les enfants qui n'ont pas accès à l'école. Nous devons toujours aller vers les enfants les plus pauvres, les plus défavorisés, ce qu'on oublie parfois, mais je pense que nous avons une convergence de vues avec le ministère de l'éducation sur ces questions », a souligné.

Un nouveau programme 2014-2018

Manuel Fontaine a aussi eu un échange avec le ministre délégué, au Plan et à l'intégration, Léon Raphaël Mokoko. L'entretien a porté sur le nouveau programme de l'Unicef en République du Congo qui commence l'année prochaine, sous la tutelle de ce ministère. « C'était important pour nous de voir toutes ces questions, parler notamment de l'investissement de l'État congolais dans les secteurs sociaux, de santé et de l'éducation. L'importance comme nous l'avons dit au ministre de l'Enseignement, est de trouver des moyens d'atteindre les gens qui sont les défavorisés dans la société. Nous allons regarder comment travailler ensemble au cours des années à venir en bonne entente, avec des fondations claires », a-t-il poursuivi.

Ce nouveau programme sera axé sur les domaines traditionnels de l'Unicef, notamment l'éducation, la santé infantile, maternelle, la protection de l'enfance et les protections sociales. D'après Manuel Fontaine, dans un pays qui a des capacités financières importantes et significatives comme le Congo, le rôle essentiel de l'Unicef est dans l'appui et l'analyse. « Nous allons travailler ensemble sur des études, des recherches, notre rôle est d'orienter les engagements et les investissements de l'État congolais. Nous avons parlé évidemment des questions comme la gratuité des soins, la gratuité de l'éducation, tous les moyens pour faire en sorte que les plus défavorisés puissent accéder aux services de base », a insisté celui qui est en poste depuis le 1er août 2013.

Rappelons que d'après des statistiques, le taux de préscolarisation n'est que de 13%, l'importance du redoublement dans le primaire est de 20%, les abandons en cycle primaire sont de 5%.

Parfait Wilfried Douniama



Integrated Business Solutions



La productivité ? ça ne se discute pas!

Optez pour la solution GEC, et vous gagnerez en efficacité

et en rapidité dans le traitement de vos courriers;

Comment ça marche ?

Vous n'aurez plus besoin de vous perdre dans la consultation de vos documents papiers.

Le traitement des dossiers oui, mais tout sera désormais virtuel !

Participez à nos Ateliers de présentation de notre solution de **Gestion Électronique de la Correspondance**

* le 30/09/2013 à 09:00 à PNR, Hôtel AZUR (le Gilbert's)
* le 01/10/2013 à 09:00 à BZV, Hôtel Ledger MayaMaya



Ecrivez-nous à elise_solution@mti-congo.com pour participer à l'un de
et recevoir votre invitation ou nous contacter à +242 06 629 11 08



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDERE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Hp Cp1525 imprimante laser couleur



285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution SaaS
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que



WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | warid - congo

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassal,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo








BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

FELICITATIONS

aux **6 premiers gagnants d'Africamillions en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en RDC** qui se partagent le **Méga Jackpot de 210 millions FCFA.**

Ainsi qu'aux nombreux gagnants du **Congo** aux rangs inférieurs



Nouveau Jackpot
200 000 000
FCFA



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

COLLECTIVITÉS LOCALES

L'AIMF entend renforcer son rôle

Au terme de deux jours de travaux tenus du 19 au 20 septembre à Brazzaville, l'Association internationale des maires francophones a circonscrit le rôle et la place qu'elle entend jouer dans la perspective de la quête des collectivités locales de la sous-région d'Afrique centrale en vue de son développement durable.

Au cours de cette rencontre, les participants ont tour à tour suivi trois exposés portant sur les projets réalisés par l'AIMF en Afrique centrale, notamment le projet d'adressage de la ville de Bangui, de Pointe-Noire, et celui d'appui à la décentralisation en RDC. Le deuxième atelier a porté sur la programmation stratégique régionale. Ils ont également suivi la présentation du document de réflexion du programme stratégique de 2014-2017. Le troisième atelier enfin a porté sur le thème central de la troisième assemblée générale de Paris à savoir « les élus locaux francophones leurs actions en faveur de l'économie sociale et solidaire ».

Pour sa part, le secrétaire général permanent de l'AIMF, Aboubacar Fall Khalifa, a, de son côté, loué l'initiative des élus locaux d'Afrique centrale. Cette réflexion, a-t-il fait savoir, est un moment de communion et de partage des autorités locales d'Afrique centrale sur leur situation mais surtout sur leur devenir et leur volonté à servir les populations qui les ont investis de leur confiance.

Le député-maire de Brazzaville, Hugues Nguélondele, a félicité les participants à cette rencontre au regard de la moisson obtenue pendant les deux jours de travaux. Il a remercié le panel des experts pour leur éclairage et d'avoir consigné les attentes et la contribution des villes de l'Afrique centrale dans une programmation stratégique qui sera adoptée à la 33ème assemblée générale qui aura lieu à Paris en novembre prochain.

Jean-Jacques Koumba

COOPÉRATION

Des militaires congolais formés par les Forces françaises au Gabon

Dix-sept militaires congolais ont quitté Brazzaville le 20 septembre pour une formation de deux semaines auprès du détachement d'instruction technique des Forces françaises basées au Gabon (FFG). Quatre de leurs collègues les ont suivis pour des formations en informatique, électromécanique, comptabilité ou maintenance, a annoncé un communiqué de presse de l'ambassade de France au Congo.

Le communiqué de la mission diplomatique française faisait suite à la visite effectuée les 19 et 20 septembre à Brazzaville par le général de brigade, Francisco Soriano, nouveau commandant des Forces françaises stationnées au Gabon. Au cours de son séjour, il a rencontré le chef d'état-major des Forces armées congolaises, le général Guy-Blanchard

Okoi, puis s'est entretenu avec le ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, le général Charles Richard Mondjo. Les deux parties ont salué « la détermination de la France et du

Congo à trouver une solution dans la crise centrafricaine » et évoqué « le dynamisme de leur coopération militaire ». Cette année, précise le communiqué, la coopération du Congo avec les forces françaises au Gabon tient en deux volets : le premier concerne l'assistance des FFG dans le cadre de l'organisation

mation rappelée plus haut. « Chaque année, près de quatre-vingt militaires congolais sont ainsi dépêchés au Gabon pour suivre une formation technique ou une formation opérationnelle auprès des FFG » souligne le communiqué. Notons, enfin, que lors de son entretien avec le ministre de la Dé-



Séance de travail entre les deux parties au ministère de la Défense

de l'exercice bisannuel majeur de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac), qui se déroulera au Congo en juin prochain. Le deuxième volet est celui de la for-

fense, le général Soriano était accompagné de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-François Valette, et du colonel Bruno Mallet, attaché de défense de l'ambassade.

Gankama N'Siah

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de l'exécution de l'accord signé entre les gouvernements cubain et congolais par l'entremise de leurs ministères respectifs en charge de la santé, il est prévu pour le compte de l'année académique 2013-2014, l'envoi à Cuba des élèves-médecins remplissant les critères suivants :

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé (e) de 25 ans au plus ;
- être titulaire du baccalauréat séries C, D, E, F2, F3 datant des années 2010, 2011, 2012 et 2013 ;
- être en bon état de santé.

Les dossiers doivent comprendre les pièces administratives suivantes :

- une copie du diplôme ou une attestation de réussite du BAC légalisée par le ministère des affaires étrangères ;
- 10 cartes de photo format identité ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- un certificat médical.

Les postulants doivent retirer la fiche de renseignement au ministère de la santé et de la population, à partir du 25 septembre 2013 à 10 heures très précises.

Le dernier délai du dépôt du dossier complet est fixé au 03 octobre 2013 à 17 heures.-

Fait à Brazzaville, le

Le directeur du cabinet du ministre de la santé et de la population

Jean Philippe NGAKOSSO.-

DIPLOMATIE

Le Congo et la Pologne consolident leurs relations

Les deux pays sont désormais liés par un accord en vue des consultations politiques. Tel est le résultat de la mission conduite par la vice-ministre des Affaires étrangères, Beata Stelmach, qui a eu une séance de travail le 20 septembre avec son homologue congolais, Basile Ikouébé.

« Pendant les vingt dernières années, la Pologne a opéré beaucoup de réformes structurelles, économiques et financières. Aujourd'hui, le Congo fait face aux mêmes défis que nous. Nous sommes donc prêts à partager nos expériences dans ces domaines. Nous pourrions travailler dans le secteur des infrastructures, de l'énergie et des nouvelles technologies », a déclaré Beata Stelmach, la diplomate polonaise.

Le ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé, a de son côté remercié la Pologne pour l'intérêt qu'elle accorde au Congo. « Nous visons la modernisation, l'industrialisation, nous créons des Zones économiques spéciales, des zones industrielles, et cela représente une vaste ambition qui nécessite le concours de tous. Nous espérons que les contrats signés seront à la hauteur des espoirs que nous plaçons dans les relations que nos deux pays veulent renforcer », a indiqué Basile Ikouébé.

La femme d'État polonaise s'est entretenue également avec d'autres membres du gouvernement,

notamment les ministres de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, des Hydrocarbures, de la Marine marchande, de l'Aménagement du territoire, chargé des Grands travaux, de l'Agriculture et de l'Élevage...

Au cours de la séance de travail

gouvernement, d'accompagner les entreprises polonaises qui voudraient s'installer au Congo.

Rappelons que la vice-ministre polonaise des Affaires étrangères était aussi à Pointe-Noire où elle a coprésidé avec le ministre délégué chargé du Plan et de l'Intégration, Raphaël Mokoko, l'ouverture du fo-



Échange de parapheurs entre les deux ministres

qu'elle a eue avec le ministre de l'Économie et des Finances, Gilbert Ondongo, elle a rappelé l'ancienneté des relations entre la Pologne et le Congo, lesquelles ne portaient jusque-là que sur l'éducation et la diplomatie.

S'adressant directement aux hommes d'affaires présents à cette séance de travail, Gilbert Ondongo a pris l'engagement, au nom du

rum économique organisé par le ministère de l'Économie et des Finances. Dans la foulée, la diplomate polonaise a invité les hommes d'affaires congolais à se rendre en Pologne pour participer au Congrès de partenariat et de coopération avec l'Afrique qui se tiendra du 26 au 27 novembre à Varsovie.

**Yvette Reine Nzaba
et Lopelle Mboussa Gassia**

PAYS À FAIBLES REVENUS

94 millions de dollars pour le développement des technologies médicales

JPMorgan Chase & Co, la Fondation Bill & Melinda Gates et un groupe d'investisseurs viennent d'investir 94 millions de dollars dans le Global Health Investment Fund (GHIF), qui finance des technologies impactant la santé des populations des pays à faibles revenus. Elles concernent les vaccins, les outils de diagnostic, etc. liés au paludisme, à la tuberculose, au VIH-sida et à la mortalité maternelle et infantile.

« Nous savons que lorsque la santé s'améliore, la vie s'améliore sous tous les rapports », a déclaré Bill Gates. Pour le PDG de JPMorgan Chase & Co, Jamie Dimon, le GHIF démontre que des « collaborations innovantes et des structurations financières appropriées peuvent mobiliser de nouvelles sources de capitaux en vue de relever des défis sociaux ». L'objectif du fonds est le développement des technologies « pouvant sauver des vies d'une façon financièrement viable », a-t-il expliqué. « Ce fonds novateur mobilise du financement pour des avancées médicales susceptibles de sauver des millions de vies. Cela montre que nous pouvons harmoniser les besoins des investisseurs avec la nécessité de trouver des traitements pour des maladies qui causent tant de souffrances dans les pays en développement », s'est réjoui le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim.

Noël Ndong

MALI

La Banque mondiale octroie une aide de 50 millions de dollars USD

L'aide budgétaire de la Banque mondiale au Mali, qui intervient aussitôt après l'investiture du nouveau président, permettra l'amélioration de la gouvernance du pays. Les documents relatifs à cet appui budgétaire ont été signés par le vice-président de la Banque mondiale région Afrique, Makhtar Diop, et le ministre malien de l'Économie et des Finances, Bouaré Fily Sissoko. Le ministre malien des Finances a affirmé que cet appui venait à point nommé, avec toutes les promesses qui ont été faites au Mali. Ces 50 millions de dollars, a-t-il expliqué, constituent un résultat concret et seront utilisés diligemment.

Pour le vice-président de la Banque mondiale, cet argent vise le renforcement des secteurs d'investissement qui sont des secteurs prioritaires pour le Mali. Peu avant la signature de cet accord, le patron de la Banque mondiale pour la région Afrique, en compagnie du Premier ministre malien Oumar Tatam Ly, ont été reçus en audience par le nouveau président malien Ibrahim Boubacar Keïta.

Tiras Andang

**DÉCOLLEZ
POUR PLUS DE 10 DESTINATIONS AFRICAINES**

POINTE-NOIRE

DAKAR

CONAKRY

BAMAKO

ABIDJAN

LIBREVILLE

BRAZZAVILLE

YAOUNDE

DOUALA

COTONOU

LOME

ACCRA

OUAGADOUGOU

Pointe Noire s'ajoute à notre réseau.

Pour répondre à vos attentes, Air Côte d'Ivoire vous offre plus de 10 destinations africaines au départ de Pointe-Noire.

A partir du 19 Août, décollez de Pointe-Noire et profitez du temps de voyage le plus court vers Libreville, Abidjan, Dakar, Conakry, Bamako, Ouagadougou.

Air Côte d'Ivoire
Notre plus beau voyage, c'est vous.

Tel. : 06 818 66 66 / 06 826 74 74 • www.aircotedivoire.com

JUSTICE INTERNATIONALE

La Côte d'Ivoire refuse de transférer Simone Gbagbo devant la CPI

Poursuivie comme son mari pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre durant la crise postélectorale de 2010-2011, Simone Gbagbo ne sera pas transférée devant la Cour pénale internationale (CPI), a décidé le conseil des ministres ivoirien.

Après le Kenya, la Côte d'Ivoire refuse ainsi de collaborer avec la CPI alors que les trente-quatre États africains membres de l'institution se prononceront en octobre sur le maintien de leur adhésion au Statut de Rome.

Réuni en session extraordinaire, le conseil des ministres de Côte d'Ivoire « a décidé de présenter une requête en irrecevabilité et de surseoir à exécuter le mandat d'arrêt émis par la CPI le 29 février 2012 [...] sur la demande du transfèrement de Simone Gbagbo à La Haye », indique un communiqué gouvernemental. Simone Gbagbo, dont

l'époux, l'ancien président Laurent Gbagbo, se trouve actuellement à La Haye, sera donc jugée à Abidjan par un tribunal ivoirien.

Ce refus constitue un premier échec pour la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, qui s'est rendue en juillet dernier à Abidjan pour un complément d'enquête dans l'affaire contre Laurent Gbagbo. En juin, les juges de la CPI avaient ajourné la décision de confirmation des charges pesant contre Laurent Gbagbo, demandant à la procureure de fournir des preuves additionnelles ou de conduire des enquêtes supplémentaires. Fin novembre 2012, la CPI avait émis un mandat d'arrêt contre Simone Gbagbo, la soupçonnant de crimes contre l'humanité durant la crise pos-



Simone Gbagbo

telectorale de décembre 2010 à avril 2011, qui avait fait plus de trois mille morts. Fatou Bensouda avait alors exhorté Abidjan à remettre à la CPI l'ex-première dame détenue à Odienne, dans le nord-ouest du pays.

Noël Ndong

Trente-quatre pays africains envisagent leur retrait de la CPI

L'Union africaine (UA) tiendra, en octobre prochain, un sommet extraordinaire consacré aux procès intentés par la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye contre le président kényan Uhuru Kenyatta et son vice-président William Ruto pour crimes contre l'humanité et pour leur rôle présumé dans les violences post-électorales de 2007. À l'issue du sommet extraordinaire, sera évoqué le retrait des trente-quatre pays africains ayant ratifié le traité de Rome. Chaque pays étant souverain, il leur reviendra de décider du retrait ou non de cette cour dont les décisions sont considérées comme « orientées » contre les dirigeants africains impliqués dans des crimes. Un argument rejeté par la CPI, en s'appuyant sur les poursuites menées contre les criminels de guerre de l'ex-Yougoslavie. Le vice-président de la Commission de l'UA, Erastus Mwencha, a rappelé que « se retirer ou non du statut de Rome sera une décision prise par chaque État individuellement, l'UA n'interviendra en aucun cas ».

N.Nd.

MADAGASCAR

Plus de 1000 candidatures pour les prochaines élections législatives

Plus de 1000 personnes ont déposé leurs candidatures aux bureaux des Organes de vérification et d'enregistrement des candidatures (OVEC) auprès des districts pour les élections législatives malgaches du 20 décembre prochain, a-t-on appris d'une source auprès de la Commission électorale nationale indépendante pour la transition (CÉNIT). Plus de 1000 personnes ont rempli les formalités requises auprès des 119 districts pour les législatives dont le dépôt de candidature a été clôturé depuis lundi à 18h00 (heure locale), a-t-on mentionné. La liste définitive par circonscription électorale avec indication de leurs caractéristiques respectives, n'est pas encore arrêtée par la CÉNIT mais elle sera publiée au Journal Officiel de la République dès son arrêto, a-t-on indiqué. Plusieurs ministres et membres d'institution de cette transition se sont portés candidats pour ces élections législatives que ce soit du camp du président de la transition que de ses opposants.

Notons que les élections législatives, organisées le 20 décembre prochain et en jumelée avec le deuxième tour de l'élection présidentielle, présentent un enjeu majeur étant donné que le parti politique ayant la majorité à l'Assemblée nationale aura la possibilité de désigner le Premier ministre, selon la Constitution malgache qui stipule que le président de la République nomme le Premier ministre, présenté par le parti ou le groupe de partis majoritaire à l'Assemblée Nationale.

Xinhua

Crédit Rentrée Scolaire
UNION DES COMMERCEANTS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank
www.bgfibank.com

Pour plus d'infos : **UNICEF**
UNION INTERNATIONALE POUR L'ENFANCE
UNION INTERNATIONALE POUR L'ENFANCE

NOTE D'INFORMATION

Objet: Extension de la validité des offres - Appel d'offre N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 - UNICEF

Le Bureau de la Représentation de l'Unicef au Congo porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'appel d'offres N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 du 18 Mai 2013 que pour des raisons techniques, il leur est demandé de proroger la durée de validité de leurs offres jusqu'au 18 Novembre 2013 à 17 heures 30 et de confirmer leur accord par écrit.

Les soumissionnaires sont priés de déposer leur courrier à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville, D.34 rue Lucien Fourneau ou au Bureau de l'UNICEF à Pointe Noire, 309 Avenue Marien Nguabi.

L'enveloppe devra porter la mention Appel d'Offres Éducation CBRA/EDU/SSA/2013/002, Extension de la validité des Offres.

Pour de plus amples informations et détails, les soumissionnaires peuvent contacter le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville aux numéros de téléphone suivants 066525022 / 068990090 / 056198585 ou se rendre à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville.

Le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville présente ses excuses pour les désagréments éventuels causés par cette demande de prorogation.

Fait à Brazzaville le 16 Septembre 2013
Unicef Brazzaville



Integrated Business Solutions

La société MTI opte pour Élise, la Gestion Electronique de la Correspondance au sein des entreprises et administrations au Congo et en Afrique

Pointe-Noire, le 16 septembre 2013 - MT Informatique a le plaisir d'annoncer la mise sur le marché d'une solution permettant la Gestion Electronique de la Correspondance, en sigle GEC.

Cette technologie concerne les administrations publics, privées, les entreprises... C'est autour de deux journées de présentation de la solution que vont se tenir les ateliers de découverte de la solution à Pointe-Noire à l'hôtel AZUR Le Gilbert's le 30 septembre 2013 et à Brazzaville le 01 octobre 2013 à l'hôtel Ledger Plaza MayaMaya.

À propos de cette technologie GEC et du logiciel Élise

C'est tout simplement la possibilité de gérer les courriers entrants et sortants sans aucun support papier. Il s'agit de dématérialiser les activités de gestion au sein des structures concernées ; ce qui est un gain de temps, donc de productivité et d'efficacité.

Elise est une solution 100% full web de gestion collaborative et de suivi de la correspondance

Grâce à Elise :

- les échéances de traitement des correspondances sont respectées,
- les documents circulent de manière dématérialisée afin d'éviter les pertes : numérisation des flux papiers, prise en compte des courriels, fax, formulaires Web, appels téléphoniques, gestion des tâches à faire par rapport à une correspondance, etc..

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- les réponses sont réalisées aisément par le biais d'une base de modèles de documents, de circuits de validation / signature,
- la traçabilité est assurée de bout en bout,
- retrouver en quelques clics une correspondance,
- la consultation des correspondances est assurée où que l'on soit et en toute sécurité,
- etc....

Elise est un produit ouvert qui s'intègre parfaitement aux systèmes d'informations des administrations/ entreprises. En matière de bureautique, il communique avec les suites Microsoft Office, Openoffice, Libreoffice et votre messagerie.

À propos de MTI

Intégrateur de solutions de gestion, MTI accompagne et met en place les progiciels pour les entreprises. Elle apporte son expertise en matière de conseil, d'ingénierie et d'intégration de Systèmes. La société MTI (Méthodes & Technologies Informatiques) dont le siège se trouve à Pointe Noire au Congo, a été créée en 1993.

MTI emploie près d'une trentaine de personnes. Depuis quelques années, son périmètre d'intervention s'est étendu en Angola puis en RDC.

MT Informatique tend indéniablement vers un Groupe de Gestion pluridisciplinaire qui place la technologie au cœur des systèmes d'information.

Tout un univers de solutions . . . pour servir et satisfaire avec efficacité l'exigence de ses clients, par la mise en place de :

- solutions de Gestion avec les logiciels Sage (Comptabilité, Immobilisation, Paie&RH, etc..) dont MTI est distributeur agréé et centre de compétences.
- progiciels de Pilotage du Budget et gestion des Engagements/Dépenses
- solution de gestion de type GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) dédiée à la maintenance de parc équipement véhicules, engins, GE, etc..)
- solution de gestion de dossiers du partenaire Esabora dédiée à la gestion des dossiers de toute nature; précontentieux, contentieux, RC, assurances, projets avis juridique, instances de décisions (assemblée, commission, CA, de leurs ordres du jour et des décisions prises,... les engagements Financiers des différents intervenants, les pièces jointes, les habilitations et les droits d'accès
- solution de gestion pour secteur Hôtelier, Bar/Restaurant et Commerce de détail
- Etc...

Notre solution de Gestion Electronique de la Correspondance vous intéresse, contactez-nous à elise_solution@mti-congo.com

Press contact:

Judicael MOUSSIROU

Press Relation Manager

MT INFORMATIQUE

Tel: +336 62 09 03 49 / +242 05 357 63 34

E mail: judicael.moussirou@mti-congo.com

COMMUNIQUÉ

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics, porte à la connaissance de tous les acteurs de la commande publique que la délivrance du certificat de non exclusion aux marchés publics est gratuite.

Cependant, elle constate avec amertume que certains soumissionnaires aux marchés publics usent de pièces non authentiques pour l'obtention dudit certificat.

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de prononcer à l'égard de tous contrevenants, les sanctions prévues à l'article 146 du code des marchés publics.

Fait à Brazzaville, le 19 septembre 2013

Le Directeur Général

David-Martin OBAMI

Erratum PASS

Dans notre parution du lundi 23 septembre dernier, nous publions une annonce du Programme d'Appui aux Structures de Santé (PASS) à la page 10 relative au recrutement de deux agents au niveau de Pointe-Noire pour les postes de Responsable Administratif et Financier (H/F) et d'un Assistant Programme (H/F). Cette annonce était erronée. Par ailleurs, l'annonce à considérer, c'est celle publiée mardi 24 septembre à la page 8.

RECHERCHE

Agence de promotion touristique et des Loisirs APTL recherche une fille qui a la bonne maîtrise de :

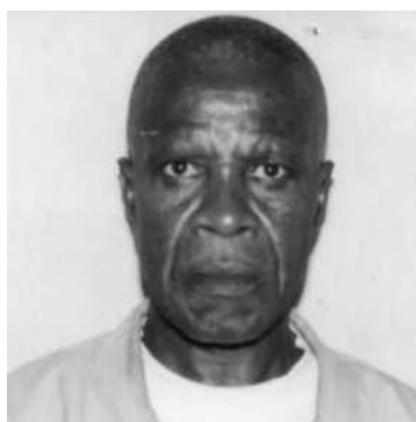
- Logiciel Amadeus, l'outil informatique
- La connaissance de la langue anglaise
- Une expérience professionnelle au moins de 2 ans pour plus d'infos contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

REMERCIEMENTS

Laudes Martial Mbon, journaliste, et toute la famille Mbon, remercient vivement tous les parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme apportée lors de la disparition de leur mère Émili Gambou, survenue le 12 septembre au CHU de Brazzaville.

Son inhumation a eu lieu le 21 septembre au cimetière privé Bouka.

Que son âme repose en paix.



NÉCROLOGIE

Le colonel Pierre Oko Gakosso, les enfants Ngatsé Elenga et Andzi ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, frère et père, Mesmin Andzi Therd « Andzi Mòloyi », survenu le samedi 21 septembre 2013 à 1h 30 mn à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu, sis n°7 de la rue Assoko, Talangaï, arrêt de bus Liberté. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



MERCI BRAZZAVILLE !

**MATONDO MINGI
BRAZZAVILLE !**

www.tv5monde.com

Grâce à vous, TV5MONDE est la 1^{ère} chaîne panafricaine internationale. Merci de votre fidélité !

Notoriété globale : 100 %

Audience cumulée hebdomadaire : 94,3 %

(Source TNS SOFRES - AFRICASCOPE 2013)

Retrouvez TV5MONDE en réception directe sur Eutelsat 16 A, SES 5 et AMOS 5, en TNT sur le bouquet de DRTV et dans les offres de CanalSat et DStv.

**UN MONDE, DES MONDES,
TV5MONDE**

GOUVERNEMENT DE LARGE UNION NATIONALE

Le non persiste !

Le taux de personnes désintéressées par les travaux des concertations atteint 78% alors que le scepticisme à l'idée d'un gouvernement de large union nationale dépasse le cap de 80%.

L'intérêt des Kinois aux assises nationales et internationales organisées à Kinshasa n'a jamais été aussi moindre. La troisième vague du baromètre Les Points consacré aux concertations nationales en dit long à ce sujet. Il indique que plus de 80% de la population kinoise refuse d'acquiescer un forum orienté vers le partage du pouvoir en lieu et place de la cohésion nationale. Ils n'y adhèrent pas et affichent clairement leur désintérêt. En plus, la capitale de la RDC est de plus en plus sceptique à la formation d'un gouvernement de large union nationale en violation de la constitution. Le sondage du 21 au 22 septembre relève, une nouvelle fois, la déception de la population kinoise vis-à-vis des travaux du Palais du peuple. Les Kinois ne sont toujours pas enthousiasmés par l'idée des concertations nationales orientées dont la finalité serait la formation d'un gouvernement de large union nationale. Nombreux d'entre eux, note Les Points, retiennent l'image des participants démotivés par la réduction de prime journalière qui est passée de 400 dollars américains, initialement prévus, à 50 dollars américains. Globalement, précise le sondage, les tendances demeurent favorables au gouvernement Matata Ponyo qui bénéficie



Des participants aux concertations nationales (Photo John Bompengo)

actuellement d'un grand soutien de la population kinoise. Le non persiste vis-à-vis de la mise en place d'un gouvernement de large union nationale et le maintien de l'équipe en place est vivement souhaité. Le taux des personnes désintéressées par les travaux des concertations, estimé à 72% pour la période du 14 au 15 septembre a atteint 78% en l'espace d'une semaine, soit un accroissement de 6%. Pour la même période, le taux de ceux qui sont accrochés par les assises de Kinshasa est chuté de 9% à 7%. Faute de canaux d'informations permanents sur les travaux des groupes thématiques, les sondés s'en remettent à la radio trottoir et expriment leur déception. Au regard des incidents survenus entre des journalistes et les services de renseignement aux alentours de quelques sites abri-

tant les groupes thématiques, ils en déduisent que tout est fait pour restreindre l'accès à l'information. Selon Les Points, les événements qui se succèdent renforcent donc l'opinion négative des Kinois et dévoilent les véritables intentions des concertateurs exprimées par un intérêt croissant de la diaspora et d'une frange de l'opposition politique pour le gouvernement de large union nationale plutôt que la quête d'une réelle cohésion nationale. Ils sont de plus en plus sceptiques à l'idée d'un gouvernement de large union nationale après les concertations. Le non passe de 74% à 81%, soit une augmentation de 7% toutes tendances politiques confondues, au bout d'une semaine. De même, le oui dégringole de 19% à 14% soit une perte de 5%.

Jeannot Kayuba

PROVINCE ORIENTALE ET ÉQUATEUR

Vaccination de 6,8 millions d'enfants contre la rougeole

La campagne en cours marque le point de départ d'une importante intervention ciblée dans les deux provinces contre cette maladie qui tue beaucoup d'enfants.

Une campagne de vaccination contre la

fixes et avancés de vaccination », a conseillé le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, à l'occasion du lancement officiel de cette campagne. Des campagnes similaires sont prévues

communiqué conjoint publié à l'occasion du début de la campagne par l'Unicef et ses partenaires. Des sources sanitaires nationales citées dans ce document ont indiqué que soixante dix mille neuf cent quatre-vingt dix sept cas de rougeole ont été notifiés depuis le début de cette année, entraînant les décès de mille cent vingt enfants. « Grace aux efforts concertés de vaccination, le virus de la polio est éliminé du sol congolais depuis décembre 2011, alors que la rougeole y sévit à la fois de manière endémique et épidémique », ont déploré l'Unicef et ses partenaires. Pour la représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein, contrôler la rougeole nécessite l'engagement de tous. « Parents, agents de santé, mobilisateurs sociaux, gouvernement et partenaires du développement - chacun de nous joue un rôle-clé dans le succès de cette campagne. Tous les enfants ont le droit à la vie. Il est de notre responsabilité collective d'assurer qu'ils grandissent en bonne santé », a-t-elle souligné.

L'Unicef, l'OMS, Gavi, de même que d'autres partenaires techniques et financiers se sont engagés à accompagner régulièrement les efforts du gouvernement congolais pour l'élimination de la rougeole, à travers le Programme élargi de vaccination.

Lucien Dianzenza



Une campagne de vaccination à Kinshasa en novembre dans les deux Kivu et l'an prochain, dans toutes les autres provinces également affectées par les épidémies.

Une des causes de morbidité chez les enfants

La rougeole affecte principalement les enfants de moins de cinq ans. Elle est une des premières causes de morbidité chez les enfants. « Elle constitue l'un des principaux motifs de consultation dans les centres de santé », est précisé dans un

rougeole court du 24 au 28 septembre, dans la province orientale et l'Équateur. Elle a pour objectif de vacciner six millions huit cent neuf mille trois cent vingt et un enfants de six mois à neuf ans dans les contrées précitées contre la rougeole et en même temps de donner deux gouttes de vaccin contre la polio aux enfants de moins de cinq ans. « Pour l'élimination de la rougeole en RDC, faisons vacciner tous nos enfants de six mois à neuf ans contre la rougeole pendant la campagne de vaccination, dans les sites

GOMA

Arrestation du conservateur principal du parc des Virunga

Rodrigue Mugaruka Katembo se serait opposé à l'exécution d'un projet de la firme Soco International à Nyakakoma.

Le conservateur, chef du secteur centre du parc national des Virunga, Rodrigue Mugaruka Katembo, serait détenu depuis près de cinq jours au cachot de l'Agence nationale des renseignements à Goma. Certaines ONG locales partenaires à l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) ont affirmé le 24 septembre à radiookapi.net que son arrestation est consécutive à son opposition à l'exécution d'un projet de la firme Soco International à Nyakakoma. Ces ONG environnementalistes citées par la radio onusienne ont également soutenu que le conservateur principal subissait des menaces depuis qu'il s'était opposé, il y a quelques jours, au projet de la pose d'une pylonne d'antenne téléphonique par Soco International dans le parc à Nyakakoma. « Officiellement, il est arrêté pour opposition aux ordres de la haute hiérarchie de l'État », a affirmé le directeur technique et scientifique de l'ICCN, le Dr Guy Mbayma, à radiookapi.net. Pour ce dernier, l'implantation de cette antenne téléphonique s'inscrit dans le cadre des projets sociaux que Soco a l'obligation d'exécuter à la demande de la communauté. Et Guy Mbayma aurait suspendu les travaux qui ont été inaugurés par le représentant du chef de l'État. À en croire cette radio parrainée par l'ONU, au moins quatre autres activistes de l'environnement ont été arrêtés pour s'être opposés à ce projet à Nyakakoma. Soco, note-t-on, a obtenu du gouvernement, depuis juin 2010, un permis d'explorer dans le bloc 5, qui couvre environ 85% du parc national des Virunga, qui est, du reste, inscrit dans la liste du patrimoine mondial. Mais depuis la promulgation de l'ordonnance présidentielle l'autorisant, l'exploration et l'exploitation du pétrole dans ce parc rencontrent des résistances de l'ICCN, des élus locaux et des ONG environnementales voire de l'Unesco.

Lucien Dianzenza

GRANDS LACS

L'application de l'Accord-cadre évoquée à New-York

Au cours d'un mini-sommet tenu en marge de la 68^e assemblée générale de l'ONU, Ban Ki-moon a invité les États de la région à concrétiser les engagements pris à Addis-Abeba en février dernier.

Annonçant les couleurs de ce que sera la 68^e session de l'assemblée générale des Nations Unies qui s'est ouverte le 24 septembre, les chefs d'État, chefs de gouvernement et ministres des dix pays signataires de l'Accord-cadre signé le 24 février à Addis-Abeba ont procédé en liminaire à l'évaluation de ce document hautement important. En lieu et place des discours, les participants à cette réunion placée sous l'égide du secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon ont tenu à scruter les voies et moyens susceptibles de permettre la mise en œuvre dudit Accord visant la stabilité de la RDC et de la région des Grands lacs. Une fois encore, les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région des Grands lacs ont fermement condamné les groupes armés actifs dans cette partie de l'Afrique parmi lesquels le M23 à qui est imputée la responsabilité de la reprise des hostilités. La souveraineté de la RDC, de son intégrité territoriale et de son indépendance politique sont inaliénables autant que ceux des États de la région, ont réaffirmé les participants à ce mini-sommet qui, du reste, s'inscrivent dans la logique d'un dialogue direct entre le M23 et le gouvernement. À ce sujet, les deux parties en pourparlers à Kampala ont été priées de conclure rapidement les travaux conformément à une décision prise lors du septième sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl). Réunis au sein du « Mécanisme de suivi régional » de l'Accord-cadre, les chefs d'État de la ré-

gion présents à New-York ne jurent que par l'application sans tergiversation de cet accord de paix.

« Nous devons concrétiser les engagements pris à Addis-Abeba en février dernier. Je salue les efforts que vous déployez ensemble pour arrêter des objectifs et des indicateurs de progrès », a lancé à leur intention Ban Ki-moon qui demande à la communauté internationale « d'aider les gouvernements des pays de la région à s'acquitter promptement de leurs engagements, avec la participation de la société civile ». Là-dessus, une mention spéciale a été accordée à la RDC qui visiblement semble réaliser sa part du contrat eu égard aux efforts entrepris dans cette dynamique.

Il s'agit notamment de l'élaboration et de l'adoption des critères de suivi nationaux de l'Accord-cadre ainsi que des progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes.

S'étant engagé, dans le cadre de l'Accord de paix signé le 24 février à Addis-Abeba, à « consolider l'autorité de l'État à l'Est, à réformer le secteur de la sécurité et à promouvoir la réconciliation nationale, la tolérance et la démocratisation », Joseph Kabila est bel et bien engagé dans la dynamique de paix. Les concertations nationales qu'il a initiées entrent également dans cet ordre d'idées.

Il appartient, comme l'a suggéré une source proche du comité de pilotage de suivi de l'Accord-cadre, aux autres États de la région d'en faire autant. Entre-temps, l'idée, lancée par le tanzanien Jakaya Kikwete de contraindre des pays tels que l'Ouganda et le Rwanda à initier des négociations internes en approchant leurs rebelles respectives au nom de la réconciliation sincère, continue à faire du chemin à New York.

Alain Diasso

KATANGA

La province en effervescence à l'approche d'un grand évènement minier

Lubumbashi, capitale du cuivre, accueillera durant deux jours, soit du 15 au 17 octobre, un forum international baptisé « Katanga Mining Briefing ».



La mine à ciel ouvert de Kamfundwa de la Gécamines (Katanga)

Les retrouvailles sont à placer dans le cadre de l'organisation encore une fois cette année de la conférence et exposition IPAD RDC 2013, en partenariat avec le gouvernement de la RDC pleinement impliqué. En effet, dans une correspondance datant du 21 septem-

bre, le ministère des Mines a réaffirmé le rôle important de ce forum international unique en son genre pour attirer les potentiels investisseurs, et ce avant de rassurer

IPAD/RDC de tout son soutien et son appui. À Kinshasa, du 17 au 18 septembre, les échanges étaient surtout axés sur le pétrole et le gaz. Par contre, au Katanga, les mines et les infrastructures seront à l'honneur.

Lubumbashi confirmera une fois encore son statut particulier du

plus grand marché des mines et de l'énergie de la RDC. Pour les organisateurs, Katanga Mining Briefing est « l'unique forum international, stratégique et technique au Katanga qui donne un accès direct aux preneurs de décisions et à la chaîne de valeur de l'exploitation du cuivre et du cobalt ». Les opérateurs miniers présents à ces assises pourront y nouer des contacts fructueux pour constituer des réseaux. Comme à Kinshasa, il est aussi prévu une exposition de deux jours des produits. Pour assurer une pleine réussite, IPAD organisera aussi une journée pré-conférence « Synergie : mines et énergie » le 9 octobre. Cependant, ce contact direct sera aussi une opportunité pour échanger sur des questions à problème, en rapport à la sécurité des investissements, aux lois, au code minier, à la bonne gouvernance, à la transparence et enfin aux opportunités d'affaires en province. L'un

des mérites du code minier bientôt révisé est d'avoir réussi à ramener d'autres provinces comme les deux Kivu dans la production industrielle. Les deux Kivu et la province orientale s'impliquent aujourd'hui plus fortement dans la production industrielle de l'or. Désormais, les investissements ne concernent plus que le seul Katanga. À ce jour, environ huit entreprises ont le permis d'exploitation et d'exploration en province orientale qui dispose de réserves importantes pour une production de diamant, de coltan, de cassitérite et de calcaire, au point d'être déjà surnommée la deuxième région minière.

Pour répondre aux inquiétudes des industriels, il est prévu les interventions du ministre national des Mines, Martin Kabwelulu Labilo, et celle du gouverneur de province du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe. L'exposé de l'administrateur directeur général de la Gécamines, Ah-

med Kalej Nkand, est aussi très attendu, au regard d'importants enjeux autour du retour en force du géant minier congolais qui contribuait jusqu'à hauteur de 70% au budget de l'État dans un passé assez lointain. Enfin, pour lier l'utile à l'agréable, l'on projette la visite d'un de ses sites miniers et de son nouveau module de concentration gravimétrique de 300 t/h de capacité. Le site en question de la Gécamines se trouve être la mine à ciel ouvert de Kamfundwa (sur la photo) avec une production établie à 310000 tonnes de cuivre. L'autre site à visiter sera celui de Tenke Fugurume, le plus grand producteur de cuivre et de cobalt du pays. Les visiteurs pourront voir les activités menées sur le terrain, notamment le forage, l'exploration et les essais métallurgiques, afin d'évaluer le potentiel de la région minière.

Laurent Essolomwa

OMS

Soutien à l'amélioration des soins de santé des personnes vivant avec handicap

Compte tenu de leur état de santé, ces personnes sont exposées notamment aux problèmes d'accès aux soins et à la pauvreté.

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il faut donc améliorer leur accès aux soins de santé et aux services connexes et de faire en sorte qu'elles puissent contribuer au développement durable de leur communauté. Selon le Dr Margaret Chan, directeur général de l'OMS, « trop souvent, les personnes handicapées se heurtent à des obstacles dans l'accès aux services de santé et de réadaptation. On citera notamment la stigmatisation et la discrimination, le manque d'accessibilité et les difficultés financières. Le nouvel accord des Nations unies peut aider à surmonter ces obstacles ».

À l'heure actuelle, les personnes handicapées sont deux fois plus susceptibles de déclarer que les compétences des personnels de santé et les établissements ne répondent pas à leurs besoins. Elles ont trois fois plus de risques que les personnes valides d'être privées de soins de santé et quatre fois plus de risques de ne pas être traitées de façon satisfaisante dans le cadre du système de santé.

En plus de leur nonaccès aux

soins de santé, ces personnes sont exposées à la pauvreté. Selon les données de l'OMS, la moitié des personnes handicapées dans le monde n'ont pas les moyens de payer les soins dont elles ont besoin. Elles ont deux fois plus de risques que les personnes valides d'être confrontées à des dépenses de santé catastrophiques et de sombrer dans la pauvreté.

De nombreuses personnes handicapées n'ont pas accès aux dispositifs d'aide et aux services de réadaptation dont elles auraient besoin.

pour trouver des solutions aux problèmes auxquels sont exposées ces personnes, l'OMS pense qu'il faut rendre les services de santé de qualité disponibles et abordables aux personnes handicapées qui qu'elles soient et où qu'elles vivent; d'élaborer des politiques et des programmes nationaux contre le handicap qui prennent en compte les besoins de santé et de réadaptation des personnes handicapées; allouer des ressources appropriées; améliorer les données afin de mieux comprendre les besoins de santé et de réadaptation de ces personnes et suivre et évaluer l'impact des politiques et des programmes.

Aline Nzuzi

EN MARGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Les participants y échangeront sur les crises et les efforts de consolidation de la paix et de la sécurité dans les pays de cet espace.



La représentante du chef de l'État congolais à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe

La RDC, en sa qualité de président en exercice du sommet de la Francophonie, a décidé d'organiser, le 23 septembre, en marge de la 68e assemblée générale de l'ONU une concertation ministérielle informelle de la Francophonie. Le thème retenu pour ces assises est « Les crises et les efforts de consolidation de la paix et de la sécurité dans les pays de l'espace francophone ». Cette rencontre a profité de la tenue de cette assemblée, qui a

inscrit dans son agenda les questions liées à la paix et à la sécurité internationales et qui offre aux pays francophones une opportunité pour évoquer les su-

jets susmentionnés et pour en discuter selon leurs propres visions. L'initiative de la RDC, note-t-on, entre en droite ligne dans la volonté renouvelée des chefs d'État et de gouvernement de conforter le rôle de la Francophonie dans les relations internationales. Les participants échangeront également sur les possibilités de renforcer le partenariat avec l'ONU et les organisations partenaires de l'Organisation internationale de la

Francophonie (OIF) pour appuyer la mise en œuvre des Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, dans le respect de la Charte de l'ONU, du droit international et de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États. La représentante personnelle du chef de l'État congolais à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe, a fait le déplacement de New York, le 21 septembre, pour les derniers préparatifs et pour prendre part à cette concertation. Cette rencontre est placée sous la direction du ministre des Affaires étrangères, coopération internationale et Francophonie et président de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), une de trois instances de l'OIF. Il est rappelé que la RDC avait accueilli les 13 et 14 octobre 2012, à Kinshasa, la XIVe conférence des chefs d'État et gouvernements des pays ayant le français en partage. Plusieurs thématiques étaient, à cette occasion, abordées dont celle portant sur la gouvernance démocratique et les droits de l'homme. À l'issue de ce sommet dont le thème était « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », les États et gouvernements participants avaient adopté, en vertu de la Charte de la Francophonie et des valeurs qu'ils promeuvent, plusieurs résolutions dont celles relatives aux situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone.

Lucien Dianzenza

GENRE

Le Dr Mukwege aux côtés de Valérie Trierweiler à New-York

En marge de l'assemblée générale de l'ONU, la première dame de France est invitée à une réunion internationale sur les violences sexuelles dans les conflits, renseigne Europe 1.

vrait prendre également part à cette réunion, indique Le Lab d'Europe 1. La première dame de France, apprend-on, devrait non seulement évoquer à nouveau les viols au Nord-Kivu mais également

sion afin d'interpeller la communauté internationale sur le drame des femmes violées au Nord-Kivu. « Si ma petite voix peut apporter quelque chose... Je n'arriverai pas à moi seule à mettre fin à ce conflit qui dure depuis 20 ans. Il faut le relayer. Je suis là pour être le porte-parole des femmes que nous n'entendons pas », avait-elle fait savoir à des journalistes en marge de sa déclaration sur la tribune de l'ONU.

Au mois de juillet dernier, Valérie Trierweiler et Yamina Benguigui, ministre française déléguée à la Francophonie, avaient effectué le déplacement au Nord-Kivu pour soutenir les femmes violées et apporter une aide à l'Hôpital de Panzi du Dr Denis Mukwege. À cette occasion le Dr Mukwege avait été élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur par Yamina Benguigui. Notons que la première dame de France a également reçu en son cabinet la jeune actrice congolaise Rachel Mwanza, héroïne du film « Rebelle ». Elle avait reçu l'Ours d'argent de la meilleure actrice lors du festival du film de Berlin (Berlinale).

Patrick Kianimi



Le Dr Mukwege lors d'un entretien à l'Élysée avec Valérie Trierweiler (Crédits photo elysee.fr)

Valérie Trierweiler, qui est également ambassadrice de la Fondation France libérés est invitée à cette réunion par le chef de la diplomatie britannique William Hague. Le médecin congolais de-

les agressions sexuelles dont sont victimes les femmes en Syrie. Valérie Trierweiler s'était exprimée au mois de mai dernier à Genève sur la tribune du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à sa 23^e ses-

FOOTBALL

La CAF confie l'organisation de CAN U23 2015 à la RDC

La Confédération africaine de football (CAF) l'a confirmé, le 22 septembre, à son siège au Caire (Égypte) au cours d'une réunion présidée par le président de l'instance continentale du ballon rond, Issa Hayatou.



Le stade des Martyrs fera partie des infrastructures susceptibles d'abriter les matchs de la CAN U23 2015

La République démocratique du Congo (RDC) organisera la phase finale de la 2^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football masculin de moins de vingt-trois ans en 2015. Vainqueur de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) seniors en 1968 en Éthiopie et en 1974 en Égypte, ainsi que de la première édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) en 2009 en Côte d'Ivoire, la RDC n'a jamais abrité une compétition internationale de football pour diverses raisons, entre autres, la cruciale problématique des infrastructures sportives. C'est donc une opportunité inédite offerte par la CAF pour le pays de l'unique ballon d'or africain congolais Bwanga Tshimen de faire ses premiers pas dans l'organisation d'une rencontre africaine de football.

Certes, le calendrier des éliminatoires de cette compétition n'a pas encore été rendu public. Mais le pays devra déjà commencer à préparer cet événement, avec surtout du côté des infrastructures, avec les stades. Naturellement, les stades des Martyrs de Kinshasa, Frédéric Kibassa ainsi que le TP Mazembe de Lubumbashi sont déjà disponibles. Mais si l'on veut amener cette fête du football à travers tout le pays, l'on va falloir réhabiliter et même construire dans d'autres importantes villes du pays comme dans le Kasai, le Bandundu, la province orientale, le Bas-Congo où l'exécutif provincial, avec le gouverneur Jacques Mbadu, a lancé des appels d'offres pour la construction des stades à Matadi et à Boma.

Sur le plan sportif, la reformation de la sélection espoir congolaise doit commencer à tarauder l'esprit des dirigeants du football national juste après l'attribution de la CAN U23 2015 à la RDC par la CAF. Pour certains analystes, l'ossature de l'équipe pourrait s'appuyer sur les juniors qui reviennent des septièmes Jeux de la Francophonie à Nice en France. Pour d'autres, les jeunes joueurs binationaux qui ont pris part au Tournoi international de Toulon seront tout autant utiles à la sélection U23 en 2015. La balle est dans le camp de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) et naturellement du gouvernement central pour la réussite de cette compétition. Les deux institutions disposent d'une année entière pour concrétiser ce projet sportif. Pour rappel, les Panthères du Gabon ont remporté la première édition de la CAN U23 en battant en finale, le 10 décembre 2011 à Marrakech, le Maroc, pays hôte, par deux buts à un. La succession du Gabon est donc lancée avec l'attribution de la compétition à la RDC.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Ferré Gola invité dans l'album «Black Bazar-Round 2»

La sortie du single est prévue pour le 4 novembre. Le clip sera en ligne le 7 octobre prochain sur la plate-forme Vevo.

Les autres artistes congolais invités sont les guitaristes Olivier Tshimanga et Flamme Kapaya ainsi que le chanteur Soleil Wanga. Le nouvel album "Round 2", apprend-on sur le site Internet du collectif, repose sur les compositions du guitariste légendaire Popolipo Beniko, du bassiste Michel Lumana et garde ainsi la ligne d'une musique enracinée et ambiante. En outre, indique-t-on, il ouvre cependant une nouvelle piste qualifiée par la presse allemande de « rumba dancehall ». « Les sonorités de Kinshasa, Brazzaville, Praia ou Lagos se mêlent au flot des rythmes traditionnels et des résonances qui embrasent les discothèques de la diaspora africaine ». Le

concept musical « Black Bazar » est initié et produit par l'écrivain Alain Mabankou, auteur d'un roman du même titre paru en 2009. Le livre, souligne son auteur, est « une fiction qui regarde autrement "l'autre France" celle des Africains en France, avec leurs obsessions, leur débrouille et parfois leurs amours perdues ». Le roman a été traduit dans une vingtaine de langues. Le premier album du collectif est sorti en 2012 et a été placé sous le signe du retour aux sources de la Rumba congolaise. Les artistes Sam Tshintu et Modogo étaient les deux principaux chanteurs. Dans "Round 2" sont notamment présents les chanteurs Ballou Canta, Pim's Lomena, Karashika et l'animateur « Roi David » ainsi que les guitaristes Popolipo, Caien Madoka, Do Akongo et Michel Lumana.

P.K.

TÉLÉPHONIE MOBILE

La RDC dans le top 10 des pays à faible intégration

La République démocratique du Congo (RDC) compte 20,7 millions d'utilisateurs de téléphones portables sur une population estimée à 70,6 millions, soit à peine 29%, selon un classement de Blomberg sur la base de projections 2013 de Juniper Networks.

Si le pourcentage d'abonnés mobiles reste faible, la comparaison avec les autres pays également cités parmi les pays les moins performants fournit d'importantes révélations. À en croire les chiffres, la RDC est l'un des plus importants pays listés en termes de nombre d'abonnés sur cette liste. Devant elle, avec 20,3 millions d'abonnés mobiles sur une population estimée à 87,5 millions, il y a l'Éthiopie. Puis un écart important se creuse avec le reste. En effet, Madagascar arrive en troisième position, avec seulement 6,2 millions d'abonnés mobiles. Enfin, le Malawi, Myanmar, le Burundi, la Corée du Nord, le Cuba, la République Centrafricaine et l'Érythrée prennent les positions suivantes avec, respectivement, un nombre d'abonnés variant entre 4,2 et 0,3 millions. En clair, la RDC demeure en bonne position pour continuer à faire du taux d'intégration à la téléphonie mobile un paramètre important de son développement.

Nombre d'abonnés (en millions)

Source Blomberg

RD-Congo 20,7	Ethiopie 20,3
Madagascar 6,2	Malawi 4,2
Myanmar 3	Burundi 2,8
Corée du Nord 1,8	Cuba 1,6
République Centrafricaine 1,2	Érythrée 0,3

En pourcentage de la population qui a accès au mobile, il y a d'abord le Burundi en tête, avec 32% de Burundais abonnés. Puis la RDC a réussi à assurer une intégration de sa population à hauteur de 29%, comme nous l'avions dit antérieurement. L'on cite après Madagascar et le Malawi (28% pour les deux), la République Centrafricaine (27%), l'Éthiopie (23%), Cuba (14%), et la Corée du Nord (7%), Myanmar (6%) et l'Érythrée (5%). Aussi les deux pays à la traîne sont ceux qui ont le taux de pourcentage le plus bas d'abonnés à tout type de service mobile.

Plus positive, l'autre information de taille est l'entrée de l'ensemble de ces pays dans les nouvelles technologies.

L'on retrouve un pourcentage élevé d'habitants sur les réseaux de données mobiles 4G. Selon Blomberg, ces insuffisances peuvent avoir plusieurs raisons, dont les principales sont la pauvreté et l'instabilité politique. Ces deux paramètres empêchent littéralement la construction des réseaux, et ils privent ainsi un grand nombre d'habitants de l'accès à des services mobiles dans le monde. Mais il y a une troisième et quatrième : la géographie et l'éparpillement de la population sur le territoire national. En effet, celles-ci peuvent s'avérer un obstacle majeur à la percée de la téléphonie mobile.

Laurent Essolomwa

MUSIQUE

« Confusion » un album de Patrick Atsaboussa et des Ouvriers célestes

L'opus de sept titres a été présenté le 21 septembre à Pointe-Noire, au cours d'une conférence de presse animée par le chanteur Dr Patrick Atsaboussa, le manager Juste Atsa, et le pasteur Joseph Mboundou, de la communauté des élus de Jésus-Christ.

Confusion, la chanson éponyme de l'album marque la victoire de Patrick Atsaboussa, serviteur de Dieu, sur les forces du mal qui, depuis sa plus tendre enfance, ne l'ont jamais épargné. Grâce à son attachement au Très Haut, il a triomphé de ces forces maléfiques. Cet album est donc la victoire de la lumière céleste sur les ténèbres sataniques incarnées par Satan et ses anges apostats. « En 1982, une servante de Dieu avait prédit que Patrick serait un grand chanteur. Trente et un ans plus tard, la prédiction s'est concrétisée par l'album dont l'idée germa depuis le 8 août 2008, date de la création du groupe les Ouvriers célestes », a expliqué Juste Atsa, le manager du groupe. Pour le Dr Patrick Atsaboussa, la sortie de cet album est la gloire rendue à l'Éternel pour ses bienfaits et sa miséricorde insondables, qui le font désormais rentrer avec les Ouvriers célestes, dans la maison des adorateurs.

Enregistré dans des conditions acoustiques irréprochables, *Confusion* qui est protégé par le Bureau congolais des droits d'auteur (BCDA), est le fruit de plusieurs volontés conjuguées. L'apport incommensurable des partenaires et mécènes tels Heaven Sound Production, Crédit Muprocom et l'église des élus de Jésus-Christ du pasteur Joseph Mboundou. L'homme de Dieu s'est dit ravi d'avoir participé à l'œuvre de l'Éternel en apportant son coup de pouce aux chantres. Son investissement dans les travaux de conception et de production n'a eu d'égal que l'amour pour autrui. Les autres chansons qui meublent l'album, Associé, Kombo na yesu, Elonga, Molongi n'étumba, Muyungulu, Libala, sont des morceaux inspirés, composés et interprétés par Patrick Atsaboussa, créateur et chef de groupe avec les Ouvriers célestes.

Disponible chez tous les grands disquaires de la place, l'album *Confusion* selon le vœu de ses initiateurs, veut devenir la parole chantée des chrétiens en tous lieux. Pour ce faire, ils souhaitent l'implication de tous pour sa promotion et sa diffusion dans tous les recoins du pays.

Hervé Brice Mampouya

FESTI'BRAZZA 2014

Le « Festi'Couleurs » de Toulouse s'exporte à Brazzaville

Le « festival de la mixité », que la ville de Toulouse (France) organise chaque année, aura un sosie à Brazzaville durant l'été 2014. Intitulé Festi'Brazza, cet événement culturel ne dérogera pas à son objectif de mettre sur le devant de la scène la diversité culturelle.

Comme à Toulouse où chaque année l'Association Kirikou Événement (AKE), créée en 2002, organise le Festi'Couleurs pendant une semaine, Brazzaville célébrera les cultures et traditions d'ailleurs et rassemblera des personnes d'origines diverses dans une ambiance festive.

De passage à Brazzaville, où il est venu rencontrer des institutions et des personnalités dans le cadre des préparatifs du Festi'Brazza 2014, le président de l'association AKE, le Franco-Congolais Magloire Sitou, a rappelé les cinq axes fondamentaux du festival de Toulouse : « Sensibiliser aux cultures d'ailleurs, lutter contre le racisme et

toutes les formes de discriminations, valoriser l'art et la culture sous toutes ses formes, rassembler toutes les origines dans une ambiance festive, agir solidairement. »

Le festival de Brazzaville valorisera l'art, la culture, la littérature, le sport et le handicap dans un esprit solidaire et festif. Stands associatifs, ateliers artistiques, animations pour tous les âges, grande soirée seront organisés afin de célébrer la mixité. « La mixité, c'est vivre ensemble sans préjugé, c'est le mélange des populations et des cultures », a souligné Magloire Sitou.

À Toulouse, le festival bénéficie du soutien des collectivités locales (mairie, département de la Haute-Garonne, Région Midi-Pyrénées, préfecture...) et de sponsors privés. En organisant l'édition de Brazzaville, l'AKE souhaite, outre la culture, développer des échanges entre les deux régions et rendre efficaces les actions d'AKE au Congo. « Si on pouvait faire la

jointure entre la région Midi-Pyrénées et Brazzaville, ce serait une très bonne chose. Dernièrement, le maire de Toulouse, Pierre Cohen, nous a fait don d'ordinateurs que je vais, d'ici décembre de cette année, rapporter à Brazzaville et d'un container de livres obtenus auprès de nos partenaires pour en faire don. Le festival vise aussi à développer ce genre de contribution. Il permettra de financer les actions de l'association au Congo-Brazzaville. Il y a un besoin de retour aux ressources et on a tous une contribution à faire au pays qui nous a mis au monde. À travers l'association AKE que je préside, j'ai réussi à convaincre mon équipe d'apporter sa contribution à Brazzaville », a précisé Magloire Sitou qui attend une attention particulière des institutions et administrations publiques et privées du Congo pour la réussite du Festi'Brazza 2014.

Quentin Loubou

Offre d'emploi pour le poste de House Manager (Régisseur ou Intendant de résidence)

Date limite de réception des dossiers: Mardi 24 Septembre 2013

Un employeur occidental résident à Brazzaville recherche une personne ayant au moins 3 ans d'expérience et une connaissance pratique dans la gestion d'une résidence. La personne devra également posséder une bonne maîtrise de la langue française ainsi que les compétences professionnelles requises pour gérer un diner de divertissement ou de représentation de haut niveau. La connaissance de la langue anglaise sera un atout. L'intéressé(e) qui sera recruté(e) comme Régisseur ou Intendant de Maison s'occupera de la gestion globale de la résidence et assurera la supervision des autres agents ou personnels de maison. Il/elle servira également d'agent de liaison avec d'autres services pour d'éventuelles réparations ou installations dans la résidence. Il/elle devra avoir des notions de base en mathématiques pour être capable d'assurer la comptabilité dans les dépenses et devra faire montre d'une bonne éthique professionnelle. L'intéressé(e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son employeur.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante :
Ambassade des États-Unis - Brazzaville
Boulevard Denis Sassou Nguesso N° 70-83 Section D
Face Maternité Blanche Gomez, Baongo, centre ville.
Merci de votre intérêt et Bonne chance !

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez.

Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bâche à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres au rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter :

L'Agent en Charge du Service Logement au numéro : 05563 33 10 / 05563 33 19

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES PHASE III (PRCS III)

DEMANDE DE COTATION

POA AFRISTAT-CONGO
du 05/04/2013
ADC No: 01
Fait à Brazzaville,

Mesdames/Messieurs

1. Le Gouvernement de la République du CONGO à travers son Institut National de la Statistique (INS) a obtenu un don de la Banque africaine de développement, pour financer au CONGO, le coût du Programme de Renforcement des Capacités Statistiques Phase III (PRCS III). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'achat des équipements informatiques et du matériel d'enquête, regroupés en deux (2) lots.

2. Le Coordonnateur National du Programme Renforcement des Capacités Statistiques CONGO invite, par la présente Demande de Cotation, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de :

- Lot 1 : Equipements informatiques
- Lot 2 : Matériels d'enquêtes

3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) tenant lieu de Demande de Cotation, dans les bureaux de l'INS BP 2031 Tél. : 06 69159 77 / 04 475 33 29

E-mail : jrgabandzounou@yahoo.fr; lowrytendress@gmail.com

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt cinq mille francs (25.000 Frs CFA).

5. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 24 Octobre 2013 à 15 heures 00 mn et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à 2,5% du montant de l'offre.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 24 Octobre 2013 à 15 heures 30 mn précises, dans la salle de réunions de l'Institut National de la Statistique sis à l'immeuble du Plan; 5ème étage, porte 511.

Veuillez agréer Mesdames/Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Coordonnateur National
Samuel AMBAPOUR

CFCO

Quatre morts et quarante-trois blessés dans l'accident du train Air-Pool

Le bilan de la collision de trains survenue la nuit du 23 au 24 septembre à la gare de Kikembo, dans le département du Pool, a été revu à la hausse après la visite sur place des autorités conduites par le ministre délégué chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki. Quatre personnes ont trouvé

la mort et quarante-trois autres blessés en plus de pertes matérielles importantes, suite à la collision du train Air-Pool en provenance de Bouansa contre un Wagon citerne de la Société commune de logistique (Sclog) contenant du gasoil, stationné à la gare de Kikembo. Les autorités ont annoncé la mise en place d'un comité de



Le ministre Gilbert Mokoki sur le lieu de l'accident

Réactions

Selon le directeur général du CFCO, Fidèle Yengo Mambou, le train Air-Pool, parti de Loulombo vers la gare de Kikembo a malheureusement franchi le carré qui était fermé et a rattrapé une autre rame qui était en stationnement. « C'est un accident ordinaire. Malheureusement nous enregistrons quand-même quelques décédés dans le train Air-Pool parmi les voyageurs et 43 blessés, après le décompte. Nous pensons que cela pouvait être un défaut technique de la machine. Tout comme cela peut être également une erreur humaine ».

« Le conducteur a commencé à brûler les carrés depuis la gare de Kimbedi avant de traverser le pont « Aquarium » situé entre Kimbedi et Loulombo à vive allure (40-50) au lieu de 10 comme font les autres alors que l'endroit est assez dangereux. « La façon dont il conduisait n'était pas la bonne. Quand nous sommes arrivés ici à Kikembo, à 00 h 25 mn, il y avait un train qui était garé, composé de citernes d'essence, de gasoil et de pétrole. Le carré était fermé. Il a encore brûlé le carré comme il l'a fait à Kimbedi. Il a heurté la première citerne, le gasoil s'est évaporée et les populations sont venues prendre le gasoil. La troisième citerne était aussi très touchée », d'après un passager qui a emprunté le train depuis Bouansa,

Pierre Clotaire Mampassi, (un cheminot) : « Nous sommes en train de remettre la voie en état parce que le wagon accidenté tout à l'heure, nécessitait d'être mis hors du gabarit de la voie. Pour ce faire, l'engin qui était chargé de faire l'opération devrait à la limite détruire les rails. Les trains vont passer par ici tout à l'heure, sur les deux voies endommagées, nous réhabiliterons celle-ci, la circulation a repris sans danger ».

Parfait Wilfried Douniama

crise et d'une commission d'enquête pour déterminer les causes de l'accident. Cependant plusieurs rescapés de l'accident ont fait état de l'excès de vitesse et du non-respect des consignes de sécurité par le conducteur. Ce dernier ayant pris la fuite après l'accident n'était pas encore retrouvé jusqu'à la fin d'après-midi hier. Le bilan de l'accident pourrait s'alourdir vu l'état de certains blessés.

Sur place en mi-journée mardi, des équipes de la Croix rouge congolaise et du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire s'activaient à apporter vivres et médicaments aux blessés légers non-évacués et aux voyageurs. « L'accident a causé beaucoup de dégâts matériels et corporels comme vous le voyez. Il est de trop. Nous sommes très consternés et désolés de cet

accident malheureux qu'on aurait pu éviter », a déclaré de ministre Gilbert Mokoki à l'issue de la visite des lieux et de longs échanges avec des rescapés. Selon les techniciens du Chemin de fer Congo-Océan qui se sont occupés des travaux de réparation de la voie, la circulation pourrait reprendre dans les meilleurs délais.

Thierry Nougou
et Nancy Loutoumba

CENTRE NATIONAL DE FORMATION DE FOOTBALL (CNFF)

La formation des jeunes préoccupe les techniciens

Les acteurs échangent jusqu'à demain les expériences en vue de rendre plus performante la structure qui accueillera en octobre prochain la nouvelle génération des cadets et juniors.

La table ronde en vue de la dynamisation et la mise à niveau du Centre national de formation de football (CNFF) réputé dans la formation d'excellents joueurs au plan local s'est en effet ouverte ce matin à l'hôtel de la préfecture à Brazzaville. Les échanges initiés par le ministère des Sports et de l'éducation physique se reposent sur deux ateliers notamment les enjeux du CNFF et les perspectives en vue d'une réelle accommodation conjoncturelle. Les participants tenteront au cours de ces assises de trouver les réponses aux interrogations de la communauté sportive nationale en vue de garantir un bel avenir aux jeunes fréquentant le CNFF.

« La dynamisation et la mise à niveau participent à la volonté

du ministère des Sports et de l'éducation physique à donner une impulsion à notre structure de formation... et de l'adapter aux exigences contextuelle des autres centres de formation en Afrique et dans le monde », a expliqué Léon Alfred Opimbat.

Pendant deux jours, les participants vont débattre sur le recrutement au CNFF. Ils se demandent si celui-ci répond aux critères qui permettent de sécuriser l'avenir des jeunes qui vont y faire leurs armes, en leur garantissant des portes de sortie quelle qu'en soit l'issue. L'autre sujet en débat concerne la gestion de l'association sportive CNFF.

Cette équipe sera engagée à la Coupe du Congo et participera à un éventuel championnat des jeunes. Les acteurs entendent par ailleurs créer une synergie entre les joueurs du CNFF, les jeunes talents évoluant au pays et ceux de l'étranger. Les techniciens participant à cette table ronde proposeront les pistes



Les participants

pour assurer la formation des formateurs, pour les entraîneurs et encadreurs nationaux devant exercer au CNFF et dans les deux futurs centres de préformation de Pointe-Noire et d'Owando.

Comment capitaliser en harmonie administrative et juridique avec la Fédération congolaise de football, la carrière des jeunes joueurs du CNFF en termes de partenariats et contrats avec les centres en

Afrique et ailleurs ? L'examen du contenu de la formation donnée au CNFF leur permettra de savoir si elle correspond aux exigences des académies de football. Notons que le ministère entend s'appuyer sur le CNFF pour la préparation efficace des U-23 aux prochains Jeux africains de Brazzaville 2015.

Le CNFF existe depuis huit années, présente des résultats élogieux, a commenté Charles

Otendé, son directeur. « L'on est en voie de dire que l'initiative du chef de l'État de créer ce centre est une œuvre salutaire. Le Congo est présent tous les deux ans à une phase finale d'une compétition africaine dans le football ».

Les joueurs qui y ont évolué ont été en effet, vice champions du tournoi international des académies de football en août 2006 à Cotonou, vainqueurs de la Coupe d'Afrique U-20 en 2007 à Brazzaville, médaillé d'or aux 6èmes jeux de la francophonie en 2009 à Beyrouth et médaillé de bronze en 2011 à la CAN U-17 au Rwanda.

Ses sociétaires ont respectivement joué les huitième de finale à la Coupe du monde junior en 2007 au Canada et celles des moins 17 ans en 2011 au Mexique avant de participer à la dernière édition de la CAN de la catégorie. Ils ont remporté au cours de ce mois la médaille d'or aux 7èmes jeux de la francophonie à Nice avec les U-20.

James Golden Éloué